

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 15 OCTOBRE 2020**

Délibération
n° 2020.10.256

**Désignation des
représentants de
GrandAngoulême à la
commission
intercommunale
d'accessibilité**

LE QUINZE OCTOBRE DEUX MILLE VINGT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis Espace Carat - 54 Avenue Jean Mermoz 16340, L'Isle-d'Espagnac suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **09 octobre 2020**

Secrétaire de séance : Joëlle AVERLAN

Membres présents :

Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Joëlle AVERLAN, Brigitte BAPTISTE, Marie-Henriette BEAUGENDRE, Eric BIOJOUT, Didier BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Minerve CALDERARI, Séverine CHEMINADE, Jean-Claude COURARI, Françoise COUTANT, Fadilla DAHMANI, Jean-François DAURE, Serge DAVID, Véronique DE MAILLARD, Françoise DELAGE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Chantal DOYEN-MORANGE, Valérie DUBOIS, Nathalie DULAIS, Denis DUROCHER, François ELIE, Karine FLEURANT-GASLONDE, Jean-Luc FOUCHIER, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Fabienne GODICHAUD, Jérôme GRIMAL, Thierry HUREAU, Sandrine JOUINEAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Gérard LEFEVRE, Raphaël MANZANAS, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Corinne MEYER, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Jean-Philippe POUSSET, Catherine REVEL, Jean REVEREAULT, Martine RIGONDEAUD, Mireille RIOU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Anne-Marie TERRADE, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Fabrice VERGNIER, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT, Zalissa ZOUNGRANA,

Ont donné pouvoir :

Monique CHIRON à Catherine BREARD, Sophie FORT à Xavier BONNEFONT

Excusé(s) :

Frédéric CROS, Hervé GUICHET, Martine PINVILLE, Valérie SCHERMANN

Rapporteur : Monsieur BONNEFONT

DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE GRANDANGOULEME A LA COMMISSION INTERCOMMUNALE D'ACCESSIBILITE

L'ordonnance n°2014-1090 du 26 septembre 2014 a modifié le nom, la composition ainsi que les missions de la commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées.

Ainsi, la «commission pour l'accessibilité des personnes handicapées» est devenue la « commission pour l'accessibilité ».

Elle est désormais composée de :

- Monsieur le Président ou son représentant ;
- 6 conseillers communautaires ;
- 5 membres, d'associations ou d'organismes locaux, représentant les personnes handicapées pour tous les types de handicap et les personnes âgées ;
- 2 membres, d'associations ou d'organismes locaux, représentant des acteurs économiques et des usagers de la ville.

Elle a pour missions de :

- dresser le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports,
- établir un rapport annuel présenté en conseil communautaire,
- faire toutes propositions utiles de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant,
- et organiser un système de recensement de l'offre de logements accessibles aux personnes handicapées.

L'ordonnance de 2014 lui a confié une nouvelle mission, à savoir : tenir à jour, par voie électronique, la liste des établissements recevant du public (ERP) situés sur son territoire de compétence qui ont élaboré un agenda d'accessibilité programmée (Ad'Ap) et la liste des établissements accessibles aux personnes handicapées.

L'assemblée ayant délibéré à l'unanimité pour le vote à main levée,

Je vous propose :

DE DESIGNER Mesdames Catherine BREARD, Hélène GINGAST, Sandrine JOUINEAU, Mireille RIOU et Messieurs Thierry HUREAU, Raphaël MANZANAS pour représenter GrandAngoulême à la Commission intercommunale d'accessibilité.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

18 novembre 2020

Affiché le :

18 novembre 2020